

Dossier suivi par : Christelle FUSEAU
 FINES : 860791300
 Etablissement : RESIDENCE AVAUCOURT
 Commune : CHATELLERAULT
 Signature d'un CPOM : 86-860784958-1
 date de prise d'effet : 06/12/16

CAPACITE AU 1ER JANVIER 2023 (avant éventuelle évolution capacitaire 2023)

Hébergement permanent	22		
dont PASA			
dont UHR			
		Capacité totale (hors PASA et UHR)	22
Hébergement Temporaire			
Accueil de jour			
PFR (plate-forme de répit)	NON		

AFFECTATION DU RESULTAT 2021

En application de l'article R.314-52 du CASF, le résultat du compte administratif 2021 à affecter au budget 2023 est arrêté de la façon suivante :
 Une affectation à l'euro supérieur a été réalisée pour votre établissement.

RESULTAT A AFFECTER 2021	2 644 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	2 643,86
- Affecté en réserve de compensation des déficits d'exploitation	2 643,86

DETERMINATION ET DECOMPOSITION DU FORFAIT SOINS 2023

	Hébergement permanent	PASA	UHR	Hébergement temporaire	Accueil de jour	Plateforme de répit	Financements complémentaires	TOTAL	Commentaires
Base reductible au 31/12/2022	54 181 €							54 181 €	
Total des mesures nouvelles pérennes	2 218 €							2 218 €	
Actualisation	Taux	2,06%							Taux d'actualisation national appliqué (dans la limite de la dotation plafond pour l'HP)
	Valeur	1 116 €						1 116 €	Dont actualisation des places installées en 2023 le cas échéant.
Prime Grand Âge	1 102 €							1 102 €	Régularisation PGA EHPA/Résidences Autonomie
Base reductible 2023	56 399 €							56 399 €	

Dotation finale 2023	CB 1	56 399 €						56 399 €
----------------------	------	----------	--	--	--	--	--	----------

FORFAIT SOINS 2023	56 399 €
FORFAIT SOINS REDUCTIBLE 2024	56 399 €